Vol. XI. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Août 1911. No. 40

ABONNEMENT
$1.00 ... 1.50 ... 2.50

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront [illegible]

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



RIMES D'ETE

JOYEUX RÉVEILS

Joyeux réveils, messagers
De galopinats congés
Par les champs, réveils légers !

Angelus dominicaux
Jetant à tous les échos
Bluets et coquelicots

En sonores papillons
Qui sèment l'or des sillons
D'azure et de vermillons !

Tout à l'heure, à pleines mains
On les cueillera, gamins
Insoucieux des chemins.

Assemblés, désassemblés,
On s'en ira par les blés.
Sonnez, cloches, redoublez !

Sonnez à grand retintin !
Que votre appel argentin
Chante à l'air frais du matin !

Les autres jours, quand ainsi
Vous sonnez, on est transi.
Mais sonnez fort celui-ci !

Sonnez fort, sonnez toujours
Dans les clochers vos séjours,
Sonnez, cloches des beaux jours !

Sonnez, cloches d'Orient !
Aujourd'hui le plus friand
Du lit, se lève en riant.

Sonnez, cloches des congés,
La diane aux enragés !
Réveils clairs, réveils légers !

Sonnez, cloches dont les sons
Pleuvent dans l'or des moissons
En fleurs que nous ramassons !

Sonnez, les cloches d'été !
Sonnez le ciel de gaité,
Et pour qu'il soit bien fêté,

Jetez à tous les échos
Bluets et coquelicots,
Angelus dominicaux !

JEAN RICHEPIN,
de l'Académie française.

Correspondance

CHRONIQUE MUNICIPALE.

Le Pont de la Seine, Avenue Provencher!

Quand va-t-on finir avec ce pont? Il y aura cet automne quatre ans qu'il est commencé. Des armées d'ouvriers y ont presque constamment travaillé depuis cette époque et on se propose actuellement de le reconstruire en partie pour la troisième fois. Les entrepreneurs et fournisseurs peuvent y trouver leur bénéfice; chaque fois que le pont s'écroule c'est une aubaine pour eux. L'ouvrage est à recommencer, et c'est toujours la ville qui paie, et c'est toujours eux qui font l'ouvrage et fournissent les matériaux. Dans ces conditions, pour eux, il n'y a pas de raison pour çà finisse. Mais les contribuables commencent à ce lasser de ce gâchis et de ces gaspillages. On se demande où le conseil de ville prend l'argent pour faire ces travaux de ponts. Il n'a pas le droit de le prendre sur les taxes et autres revenus de la ville. A deux reprises, il a fait voter aux citoyens des emprunts pour achats et construction de ponts, savoir; $100,000.00 d'abord et $69,000,00 ensuite. Mais il y a longtemps que ces argents sont dépensés Le vieux pont Provencher nous a coûté $66.839.59 Le pont Marion a coûté $79,49399 Je prends ces chiffres dans le dernier rapport des auditeurs). Il ne resterait que $22,666,47 pour bâtir les deux ponts de la Seine et celui du canal de Springfield C'est une goutte d'eau dans la mer. Le coût de celui de l'avenue Provencher seul doit, à l'heure qu'il est, dépasser $100,000. Il n'y a pas moyen de le savoir au juste, attendu que les comptes de la ville n'en font pas mention. On se contente, dans le bureau du trésorier, de porter toutes ces dépenses à un compte intitulé "Constructions" qui figure au dernier rapport des auditeurs pour le modeste chiffre de $613-870.12. C'est dans ce compte que sont couvés les ponts de la Seine. Quand les œufs seront mûrs et que les deux poulets en sortiront(ce qui devra arriver un jour ou l'autre)on peut être sur qu'ils seront de belle taille. Mais où le conseil prendra-t-il l'argent pour remettre aux fonds qu'il pille aujourd'hui sans autorisation? Il viendra devant les citoyens avec un règlement pour ratifier ces dépenses non autorisées. C'est un jeu dangereux. Les échevins peuvent y perdre non seulement leurs sièges mais leur fortune personnelle. Ne vaudrait-il pas mieux venir de suite devant le peuple, exposer la situation réelle, donner à chacun sa part de responsabilité et demander le vote d'un emprunt suffisant pour terminer ces travaux? Je dis: donner à chacun sa part de responsabilité. Il n'y pas de doute que quel-qu'un doit être à blâmer dans ces désastres répétés. Au conseil de ville on ne semble pas le comprendre, ou, du moins, si on le comprend on n'ose pas agir. Est-ce par faiblesse? est-ce par intérêt? est-ce pour protéger des amis ? Libre à chacun de porter son jugement. Toujours est-il que les choses continuent comme par le passé. En ce qui concerne le dernier écroulement d'aucuns disent que le béton était mal fait et posé dans de mauvaises conditions. Dans ce cas les entrepreneurs seraient responsables D'autres affirment que les entrepreneurs ont fait l'ouvrage suivant les sépécifications de l'ingénieur; alors l'ingénieur serait à blâmer. D'autres encore prétendent que l'ingénieur n'a pas été libre d'agir à sa guise, mais que le conseil ou certains échevins lui ont imposé leurs vues. Où est la vérité dans tout cela? Les contribuables inquiets ont besoin d'être éclairés avant d'être appelés à voter un nouvel emprunt. Alors, avant de recommencer les travaux de réfection, pourquoi le conseil ne fait-il pas une enquête complète et publique pour satisfaire le peuple et mettre la responsabilité où elle doit aller; cette enquête devant comprendre la partie financière de l'entreprise. Pour ma part c'est ce que je demande ici, publiquement, croyant exprimer les vues de la majorité des Contribuables de la partie Nord de la Ville et rencontrant celles de Norvood, déjà manifestées par une résolution adopté à la dernière séance de leur "Association de citoyens".

THÉO. BERTRAND

St Boniface 5 août 1911.

"Le Soleil de l'Ouest"

Le *Nouvelliste* change de nom et s'appellera à l'avenir le *Soleil de l'Ouest*.

Notre confrère annonce son désir de se consacrer avec zèle aux causes que préconisait le *Nouvelliste*.

Evidemment nous ne sommes pas prêts à approuver tout ce que dit ce premier numéro du *Soleil de l'Ouest*; mais, toutes opinion réservées, c'est un confrère, et, comme tel nous lui souhaitons carrière heureuse.

MARIAGE

On annonce le mariage à Tanana, Alaska, de Mademoiselle Johanna A. Erwin, à M. Jules Marion.

Les nouveaux époux ont tous deux résidé autrefois à St-Boniface, et ils y comptent encore de nombreux amis qui leur envoient toutes sortes de bons souhaits.

LE MANITOBA

MERCREDI, 9 AOUT 1911

M. Borden et les Elections

M. R. L. Borden, chef de l'opposition, fait la déclaration suivante:

"La dissolution du parlement a causé une grande surprise aux partisans de l'administration. Ils ne savaient évidemment rien de plus sur l'intention du gouvernement qu'ils n'en savaient sur l'entente de réciprocité le 26 janvier dernier. Apparemment le gouvernement a décidé la dissolution dans un moment de hâte ou même de panique, car il ne l'a pas annoncé aux nombreux députés des deux côtés de la Chambre qui ont l'habitude de passer la fin de la semaine dans leurs familles et sont partis vendredi, sans recevoir la courtoisie d'un avis.

Le parti conservateur voit avec plaisir un appel au peuple sur la grande question qui a été discutée au parlement. Le Président des Etats-Unis a déclaré plus d'une fois que le Canada est aujourd'hui au point de rencontre de deux chemins Ces deux chemins se dirigent dans des directions bien opposées. Le choix du peuple sera gros d'énormes conséquences pour l'avenir du pays. Il est juste qu'il parle, car c'est à lui qu'appartient la décision en en dernier ressort.

Le gouvernement a dissous le parlement sans prorogation sans subsides et sans rédistribution. J'ai demandé au gouvernement en mars dernier de presser le recensement pour présenter un bill de rédistribution et ainsi donner au pays sa représentation adéquate et de soumettre ensuite cette question au peuple. En réponse il a maintenu que le parlement élu sans mandat sur cette question devait renverser la politique des quarante dernières années sans donner au peuple l'avantage de se prononcer.

Il a refusé de presser le recensement; il a refusé d'accorder la rédistribution et finalement il a dissous le parlement après un avis d'un moment sans même demander à l'opposition les subsides nécessaires pour le service public en attendant que le nouveau parlement soit en mesure d'en accorder d'autres.

Les autorités constitutionnelles prouvent que la dissolution ne doit pas se faire sans faire voter les subsides nécessaires au service public. Nous étions prêts à accorder ces subsides, mais le premier ministre a annoncé à la Chambre des Communes que dans les conditions actuelles le gouvernement ne les demanderait même pas. Quand on nous a demandé des subsides durant la présente session, nous les avons accordés sans hésitation. En mai dernier, nous avons accordé sans discussion pour près de quarante millions de subsides, soit un quart du total des estimés. Ce montant était suffisant pour l'administration des affaires publiques jusqu'au premier septembre prochain. En tout nous avons accordé durant la présente session les cinq-douzièmes des estimés sans discussionr, pour ne pas entraver les affaires publiques.

Quelle belle Marine !

LA FLOTTE CANADIENNE DE L'ATLANTIQUE S'ECHOUE SUR UN ROC

Halifax, N .E., 30. C'est un cri de détresse que le " Niobe " a eu hier soir quand il a touché le fond au sud-ouest du Cap Sable et est venu près d'essuyer un désastre épouvantable, il s'en est retiré avec une de ses chambres de machineries défoncée et ses ponts submergés ' mais on parvint à l'aide de deux pompes à empêcher l'eau de pénétrer davantage dans le navire. La première nouvelle du désastre arriva un peu avant 1 heure ce matin par télégraphie sans fil du Cap Sable. Le commandant McDonald disait qu'il était en grand danger et demandait du secours.

A6.45 hrs il envoya un message disant que le navire était à flot demandant un convoi et déclaran que les pompes empêchaient l'eau de pénétrer. Le "Niobe" s'apprêtait à partir pour Liverpool mais la profondeur de l'eau du port de Yarmouth l'empêcha de s'avancer plus haut, de sorte qu'il ancra dans la baie.

Une fort brise du sud-ouest s'éleva hier soir et un épais brouillard couvrit la mer. Le " Niobe " fut entrainé par le courant au sud-ouest du Cap Sable et alla frapper un rocher. Le commandant Mc Donald envoya au départemant de la marine un message conçu en ces termes:

"Niobe échoué latitude 43.22 n long 65.39 w en grand danger, besoin de secours.

Les chaloupes partirent aussitot de Halifax, St- Jean et Yarmouth et on envoya un message au commandant Mc Donald.

Mc Donald envoya encore un autre message pour dire que deux chaloupes à vapeur avaient été entrainées par le courant et pour demander d'envoyer de petits bateaux pour les chercher. On envoya aussitôt le steamer "Coast Guard "

A 9 hrs ce matin, le " Niobe ' a télégraphié que les seize hommes qui manquaient sont revenus à bord du croiseur dans un bateau à vapeur L'autre a été abandonné .On n'en donne pas la cause.

Quand on reçu le message du commandant Mc Donald disant que le navire était à flot et demandant du secours vapeur du gouvernement le "Lady Laurier" et le "Stanley" reçurent ordre de partir comme convoi. Les autres vapeurs sont nus près. On leur à donné ordre de se rendre à Cap Sable cet après-midi. L'endroit exact ou le " Niobe " est maintenant tenu par deux ancres est au nord-ouest des récifs du sud-ouest en deça de la bouée marquant le danger et dans 30 brasses d'eau lat 43 26 n long 66 .42

Telle est la dépêche que le télégraphe transmettait au pays il y à huit jours.

On se demande comment ce petit bateau vieillot pourrait nous servir en cas de guerre.
Si le gouvrnement Laurier veut acheter des navires de guerre qu'il n'aille pas chercher en Angleterre ou aillieurs les rebuts de flotte qui naviguent comme des paniers percés.

Cette aventure n'est pas glorieuse pour laflotte canadienne.!!!!

L'Incident Roger Goulet-- Hugh John Macdonald

A la demande de M. Roger Goulet nous publions la traduction d'une lettre qu'il a adressée à l'hon. Hugh John Macdonald par la voie du *Free Press*:

LETTRE OUVERTE À M. H. J. MACDONALD

Monsieur,

J'ai été bien peiné de constater la légèreté avec laquelle vous parlez de la mort de mon père. Votre déclaration contenue dans le *Telegram* du 18 juillet, a fait une blessure profonde à mon cœur. La perte de l'amour et de l'affection de mon père dès mon jeune âge a été pour moi la cause d'une vie de continuelles souffrances; aujourd'hui, monsieur, vous semblez vous complaire à verser en moi encore plus d'amertume par la manière offensante dont vous parlez de lui.

Ignorant la part que vous aviez prise dans les premiers événements historiques de cette province, je vous avais toujours considéré comme un modèle de générosité et d'honorabilité. Cette habitude que j'avais prise de vous estimer comme possédant à un très haut degré toutes les qualités du gentilhomme vient de subir un sérieux échec.

Je suis convaincu par la lecture de votre déclaration, que vous ne pouviez parler ainsi à moins d'être vous-même un de *la foule* qui a poursuivi mon père dans sa course vers la mort.

Vous dites que vous regardiez ce qui se passait de l'endroit qui est maintenant la rue Water. Vous savez que mon père et les soldats qui le poursuivaient sortirent de l'Hotel Monchamp sur la rue Lombard. Vous vous rappelez sans doute comme beaucoup d'autres s'en rappellent aussi qu'entre les rues Water et Lombard, il y avait des arbres et des arbrisseaux qui étaient encore là plusieurs années après l'événement. Comme mon père courait dans la direction Nord Est et sur une route aussi bordée d'arbres, comment pouviez-vous être témoin de ce qui est arrivé hormis d'être vous même un des poursuivants? Vous racontez les détails de cette course et de la noyade. Vous peignez bien la fureur de cette *nombreuse troupe* de soldats. De là, je crois que vous deviez être un témoin passif sinon actif de la cruelle tragédie.

Vous dites que lorsque mon père atteiguit la rivière, il n'y avait plus qu'une chose à faire pour lui; c'était de s'y jeter. Sans doute qu'il jugea de la situation comme vous le faites vous même, et qu'il se jeta à la rivière parce qu'il avait raison de croire que sa vie était en danger. La conduite insensée d'un grand nombre de soldats depuis leur arrivée n'était-elle pas une preuve suffisante de leurs dispositions hostiles et dangereuses?

Voyons maintenant la manière dont vous dénaturez l'acte des meurtriers en racontant la mort de mon père. Vous dites simplement: "il ne savait pas assez nager pour lutter contre le courant et se noya en quelques instants."

A ceci, monsieur, laissez-moi répondre que mon père était réputé l'un des meilleurs nageurs de la colonie, et qu'il n'y avait presque pas de courant. Votre mémoire fidèle vous dira que c'était le 13 septembre alors que le niveau de la rivière était le plus bas. Le fait est que le corps fut trouvé à une très courte distance aù il avait disparu.

Des personnes qui vivent encore dans la province peuvent témoigner de la cause directe de la mort de mon père. Les intrépides soldats, n'ayant pas d'armes à feu, ramassèrent des pierres et les lancèrent à leur victime, jusqu'à ce que l'une d'elles l'atteignit à la tête. Mon père alors disparut. Il y a aussi plusieurs personnes qui vivent encore parmi nous et qui étaient présentes quand le corps fut retiré de la rivière, le matin suivant. Un exemen immédiat démontra que le crâne était fracturé et défoncé. (Jusqu'à aujourd'hui tous,même ceux qui auraient eu des raisons de cacher la vérité ont admis ce fait. Geo. E. Cartier disait en novembre 1870 "que le meurtre deGoulet avait été rapporté en Angleterre et qu'on y avait aussi fait connaître les noms de ceux qui étaient désignés comme ayant été la cause de sa mort"; (Rapport du comité spécial page 46)

De plus, Monsieur vous dites que " les soldats furieux s'efforcaient de le sauver" Le sauver ! Vraiment ! Ont-ils seulement essayé de retrouver son corps ? Non, il se sauvèrent immédiatement comme si la victime n'avait pas été un être humain Les braves, les intrépides ! les nobles soldats !

Quand vous avez fait votre récit monsieur vous connaissiez l'histoire telle qu'elle est écrite dans les rapports au gouvernement dirigé par John A Macdonald; vous connaissiez les récits des divers historiens qui s'accordent sur ce point. Dans le rapport du Comité spécial de 1871 (page 48) on cite les paroles suivantes de feu Monseigneur Taché,qui connaissait tous les évènements publics du temps à Sir Geo. E. Cartier: Vous savez de connaissance certaine que deux soldats sont cause de la mort de ce pauvre Goulet.

"Ces hommes sont dans les rangs, ils sont connus et rien n'est fait pour punir ce crime commis après le transfert."

L'impitoyable Bryce lui-même, qui n'a jamais montré de sympathie pour les métis français, dit dans son histoire de la Cité de Winnipeg, au sujet de la mort de Goulet. "Ce fut une affaire regrettable".
Cet apologiste énergique des brigands du vieux temps ne put justifier les meurtriers.

O'Donnell dans son livre "Manitoba as I saw it" dit (page 70) "Ce fut une très regrettable chose. Les hommes qui ont conduit Goulet à sa tombe aurait du être sévèrement punis, mais il ne furent pas traités suivant la loi, ce qui est au discrédit de ceux qui coopérèrent à l'œuvre inique". Le Rév. P. Morice, dans son histoire de l'Ouest du Canada dit que Goulet a été lapidé jusqu'à la mort. Dom Benoit écrit dans le même sens.

Maintenant, Monsieur, vous pouvez dire que vous n'approuvez pas ce crime atroce, mais je voudrais que vous disiez aussi quelles mesures furent prises pour amener les coupables à la justice par ceux qui avaient alors l'autorité, et par les "plus droits citoyens", dont vous prétendez sans doute faire partie. En outre, que fit-on pour empêcher la malheureuse et pauvre veuve et ses six enfants de rester sans protection? (Le sixième enfant naquit six mois après la mort de son père.)La veuve, ma pauvre mère, fut abandonnée au sort de compter dans sa dure détresse sur la charité de ses voisins pour sauver sa vie et celle de sa famille. Je sais que dans le temps, l'on fit part de sa condition aux gouvernants du Canada, mais ceux-ci n'en tinrent aucun compte. Jamais un seul centin ne fut versé pour venir en aide à cette famille dans son grand malheur et son extrême misère. Nous avons souffert en silence pendant de longues années. N'est-il pas pénible de voir un homme de votre position intellectuelle, politique et sociale, ajouter l'insulte à l'iniquité qui nous a causé tant de dommages?

Mon père n'a pas tué Scott, Monsieur, et je considère que le doute que vous exprimez d'une manière vague et malheureuse à ce sujet est une malicieuse et ignoble insinuation.

(Signé)

R. GOULET.

St Boniface 29 juillet 1911

M. Hugh John Macdonald a, depuis, dans une lettre au *Free Press*, expliqué que sur le point très grave, relevé très légitimement par M, Goulet, le reporter avait mal traduit ses paroles. Et suivant M. Macdonald cette erreur de journaliste a seule pu induire M. Goulet à écrire sa lettre. Nous devons à notre impartialité et aux deux personnages distingués qui ont échangé cette correspondance publique de citer les lignes où M. Macdonald explique et met au point son *interview*:

Cet interview n'est pas un rapport textuel de mes paroles, car le journaliste ne connaît pas la sténographie, mais il rendait assez exactement ce que j'ai dit sauf une erreur où il me fait dire qu'après avoir observé la course vers la rivière, je retournai à la taverne d'où la bande de soldats était sortie, et là j'appris ce qui s'était passé. Tandis que ce qui se passa réellement fut que je continuai ma route par la rue Main vers le fort, et je n'eus aucune idée que ce que j'avais vu fut une partie d'une tragédie jusqu'à ce que, une heure plus tard ou environ, la nouvelle de ce qui était arrivé parvint au mess. Jusque là j'étais sous l'impression que quelques-uns de nos hommes s'amusaient et faisaient la brimade entre eux.

Et je ne soupconnai nullement qu'une vie humaine était en danger, autrement je serais intervenu en sa faveur immédiatement.

En finissant je désire ajouter que je regrette beaucoup que, en donnant mes souvenirs d'une chose passée il y a de nombreuses années, j'aie, sans le vouloir, causé du chagrin à M. Goulet.

Une Promotion Hasardee

Après avoir commis plus de gaffes qu'il n'est permis à un homme public d'en commettre M. Brodeur vient d'abandonner son poste de ministre de le marine pour devenir juge de la Cour Suprême.

Personne ne sera surpris que le parti libéral ait voulu se débarrasser de M. Brodeur, homme nul et très fat, mais tout le monde est surpris qu'on l'ait élevé à la magistrature.

Nous doutons fort que Sir Charles Fitzpatrick, légiste de valeur, soit satisfait du nouveau collègue qui lui est donné.

REVUE DE LA PRESSE

L'ARMÉE ANGLAISE DISPONIBLE

(*La Patrie*)

C'est à tort qu'en certains milieux on traite de quantité négligeable l'armée que la Grande-Bretagne pourrait mettre au service d'un allié continental. L'Allemagne, dont le service de renseignements est parfait, sait à quoi s'en tenir sur ce point et ce qu'elle sait n'est pas sans la préoccuper.

En 1901, au temps de la guerre des Boers la force de l'armée britannique était de 4?0,000 hommes. 75,000 hommes étaient aux Indes dont ils ne pouvaient être retirés, pas plus que les régiments d'Egypte n'auraient pu être rappelés 35.000 hommes avaient été envoyés par les colonies et une partie des hommes restés dans les dépôts n'étaient que des recrues mal entrainées. Admettant que la situation d'alors serait celle d'aujourd'hui, on peut affirmer que l'Angleterre peut très promptement débarquer une armée de 200,000 hommes, aguerris, entraînés, disciplinés sur les côtes de France.

• • •

ANGLETERRE-FRANCE

(*La Presse*)

C'est grâce en grande partie à l'habileté politique d'Edouard VII que la guerre fut une première fois évitée vers 1909. On se souvient comme le ciel diplomatique fut chargé de nuages sombres à l'époque de la conférence d'Algésiras. C'est la force de l'entente anglo-française qui fit alors prudemment hésiter l'Allemagne.

• • •

LE DIOCÈSE D'OTTAWA

(*L'Evénement*)

Il se confirme et par l'autorité de Mgr l'Archevêque, lui-même, à ce que l'on prétend, que Mgr Gauthier fera, dès cet automne, son premier voyage à Rome, "ad limina Apostolorum" en qualité d'Archevêque d'Ottawa. Sa Grandeur aurait déjà pris les mesures voulues pour préparer son départ dès qu'Elle se sera un peu reposée, a la suite de la laborieuse tournée pastorale qu'Elle achève en ce moment, dans la région de l'extrême nord de son vaste diocèse.

Le plus vif intérêt s'attache à ce voyage de Mgr l'Archevêque d'Ottawa dans la Ville Eternelle, pour différents motifs, mais en particulier, si l'on en croit la rumeur, qui parait bien fondée, cette fois, parce qu'il résultera de ce voyage la subdivision, depuis si longtemps prévue, du diocèse d'Ottawa et la création d'un nouveau diocèse, en province de Québec, telle qu'elle était sur le point de s'accomplir lors du décès soudain du regretté Mgr Duhamel.

• • •

MGR MATHIEU

(*Le Patriote*), de Duck Lake

Le premier évêque de Régina est une des figures les plus en vue du Canada et on ne pouvait mieux choisir pour un diocèse composé en très grande majorité de Canadiens-Français.

Nous nous empressons d'offrir nos félicitations au nouvel élu.

• • •

EN L'HONNEUR DU COMMISSAIRE CANADIEN

(*Le Courrier de l'Ouest*), d'Ed.

M Gabriel Hanotaux, le président du comité France-Amérique pour le développement des relations entre les deux pays, a présidé un lunch donné aujourd'hui, par le comité, en l'honneur de l'hon. Philippe Roy, le nouveau commissaire du Canada en France. M. Nilo Pecanha, ancien président du Brésil, était au nombre des convives. M. Hanotaux a levé son verre à la prospérité du Canada et a prononcé un joli discours. La réponse de l'hon. M. Roy a été fort applaudie.

• • •

SA DEVISE

(*Le Progrès*), de Morinville

"Le Progrès" a comme devise: "Notre Religion, notre Langue et nos Droits", Toujours fidèles à ces trois mots qui résument notre idéal national, il ira toujours dans toute la province et plus loin encore crier nos griefs et réclamer justice. Et nous espérons que dans la victoire finale, nos coups de clairon n'auront pas été pour rien.

• • •

LA MONNAIE DE SA PIÈCE

(*L'Action Sociale*)

En envoyant la "Panther" à Agadir, l'Allemagne a cédé à un à un moment d'humeur et l'a manifesté à la façon du gamin boudeur qui éprouve de la satisfaction à troubler le jeu auquel il n'est pas convié; mais elle serait fort embarrassé si les joueurs la prenaient au sérieux et lui rendaient la monnaie de sa pièce. Car, quoiqu'elle veuille, elle ne peut vider sa querelle avec la seule France, mais il lui faut coûte que coûte, compter avec l'Angleterre et la Russie, peut-être plus intéressées que leur alliée républicaine à réfréner les ambitions teutonnes.

DECES

A Montréal le 4 courant à l'âge de 71 ans M. Narcisse d'Aoust père de M. Jean d'Aoust de cette ville, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Chronique de la Province

NÉCROLOGIE

A la mémoire de Dora Vouriot décédée mercredi le 26 juillet 1911, à LaSalle.

Il est trois heures, l'ange de la mort vient de passer enlevant dans tout l'épanouissement du bonheur une jeune fleur de candeur et d'innocence C'est un beau lis qui s'est fané et flétri ici-bas pour refleurir aux cieux C'est une jeune fille de seize ans que la mort, cette cruelle engarbeuse de bonheur vient de moissonner.

Trop belle et trop bonne pour cette terre d'exil, elle a passé au milieu de nous laissant le parfum de ses douces vertus. Elle est morte le jour de la fête de Ste Anne, heureuse disait-elle, car de concert avec les vierges, elle allait chanter les louanges de cette bonne Mère.

Parents modèles et éplorés nous comprenons votre deuil et nous l'entourons de respect et d'affection.

Adieu chère Dora, au revoir au ciel. N'oublie pas dans ton bonheur tout céleste ta compagne aimée.

A. L

Les funérailles eurent lieu samedi le 29 juillet à l'église de LaSalle au milieu de nombreux parents et amis venus pour rendre un dernier hommage à la regrettée défunte.

Les porteurs étaient MM Joseph Vouriot, Albert Vouriot, Auguste Vouriot, Arthur Dusablon, Philipert Gobeil et Jean-Baptiste Lamoureux.

Le deuil était conduit par M. Charles Vouriot, son père, MM. Joseph Lamoureux, Joseph Dusablon, Hébert Lamoureux, Lucien Vouriot, ses oncles.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie tant en offrande de messes qu'en tributs floraux.

A la famille éprouvée de M. Charles Vouriot nous offrons nos plus sincères condoléances.

Une Ceremonie

QUI SERA INTÉRESSANTE

Lundi, le 14 août, à 8 hrs A. M la cathédrale de St. Boniface sera, pour la première fois depuis de longues années, témoin d'une cérémonie d'un caractère particulièrement religieux Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, qui donnera le sermon de circonstance, recevra les vœux perpétuels de religion de la Révérende Sr. Jude, ainsi que les vœux annuels des Révérendes Sœurs Kristoff, Lemay, (Champagne), Ste Solanges (Decelles), Ste Eléonore (Lavallée), St Célestin (Champagne). Professes vocales, St Inelda (Pokajoviez), St George (Durietz), professes auxiliaires des Sœurs de la Charité. Les Sœurs Grises seront heureuses de voir en cette occasion les nombreux et dévoués amis de leurs œuvres joindre leurs actions de grâces à celles des nouvelles élues qui s'enroleront sous la bannière de la Vénérable Mère d'Youville.

Personnel du College de Saint-Boniface

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Recteur: R. P. Joseph Carrière; Préfet des Etudes et de Discipline, R. P. Gustave Jean, Procureur: R. P. A. H. Robichaud; Ministre et Préfet des Etudes au cours commercial, R. P. John McDonald.

CLASSES FRANÇAISES

Philosophie: R. P. Philippe Bournival. Physique, R. P. Joseph Blain. Mathématiques: R. P. Achille Rousseau. Rhétorique: R. P. Théophile Hudon. Belles-Lettres: R. P. Adélard Dugré, Versification: R. P. Guillaume Longpré, Méthode-Syntaxe: R. P. Edouard Goulet, Eléments Latins: M. Albert Dayen, Licencié ès-Lettres, Classes préparatoires françaises: Deux Frères Maristes.

CLASSES ANGLAISES.

Latin Philosophy: Rev. Fr. Philippe Bournival, English authors in Philosophy: Rev. Fr. John Milway Filion, Physics: Rev. Fr Joseph Blain, Humanities: Rev. Fr. John Cox, Third Grammar and Second Grammar: Rev. Fr. John Milway Filion and M. Charles Frederick Gillen, M. A. First Grammar: Rev. F. Francis Downes

SURVEILLANTS

R. P. Richard Vandandaigne, R. P. Wenceslas Turnor, R. P. Bernard Bisson, Sous-Préfet, R. P. Solyme Fontaine, R. P. Audemar Péloquin.

Le Révérend Père Gustave Jean, le nouveau Préfet du Collège de St-Boniface est le frère de M. Stanislas Jean de St-Boniface. Il a fait ses études au Collège de St-Boniface et son nom brille aux premières places sur les registres de l'Université. Le R. P. Arcand, son prédécesseur a mérité l'estime la plus universelle et les regrets causés par son départ ont montré qu'il avait conquis l'affection de tous par ses qualités personnelles. Il ne pouvait être mieux remplacé que par le R. P. Gustave Jean, dont l'excellente réputation a précédé l'arrivée au milieu de nous.

Le R P. McDonald prend la direction des Etudes au cours commercial et en même temps l'administration matérielle du Collège. Il n'est plus professeur du premier cours de commerce, mais, au moins, il reste encore parmi nous. La population des deux langues anglaise et française sera heureuse de voir le R. P. McDonald longtemps parmi le personnel du Collège de St-Boniface.

—Si vous avez besoin d'un lot à bon marché voyez C. A. Gareau ou si vous voulez une maison construite à votre goût et à des termes très faciles voyez M. C. A. Gareau, St-Boniface.

AVIS

J'ai envoyé 500 têtes de bêtes à cornes sur mes terres à Thibeau ille. Il y en aura peut être que ques-unes qui s'écarteront Elles sont étampée J. B. L. sur le coté droit près de la hanche. Que ceux qui en trouveront parmi leurs animaux aient la bonté d'en avoir soin et de m'en donner avis Je leur paierai leur trouble. Gardez-les avec vos animaux parceque si vous ne les gardez pas ils iront plus loin et seront plus difficile à trouver.

J B. LAUZON,
339 Avenue William
Winnipeg

Soumissions.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et accompagnées d'un chèque accepte à un montant égal de cinq pour cent de la soumission seront reçues jusqu'au 15 août prochain pour la construction d'une maison d'école dans la Municipalité de Ste Anne, Man. On pourra voir les plans et specifications et obtenir les conditions chez M. Eugène Dubuc, Ste Anne. On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. R. MAGNAN,
Sec. Trésorier

Soumissions

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et accompagnéss d'un chèque accepté au montant egal à 5 pour cent de la soumission seront reçues jusqu'au 10 aout prochain pour la construction d'une école Ecole Lavallee dans la Municipalité de St Vital On pourra voir les spécifications chez M. J. A. Cusson, Cusson Lumber Co. Avenue Provencher, St-Boniface.

R. NOISEUX.
Secrétaire Trésorier

Norwood, P. O. Man.

Soumissions.

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for Electrical Supplies Dormitory Building", seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, samedi, le 19 août, pour la pose des fils et autres fournitures électriques requis à la bâtisse-dortoir du Collége Agricole de St-Vital.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'architecte provincial Fort Garry Court, Winnipeg.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 5 pour cent au montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué par le gouvernement de Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, l'exécuterait mal.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics
Winnipeg

8 août 1911.

PERDU

A Saint-Boniface depuis le mois de mai un capot en fourrure, évalué à $95.00. Celui qui le retournera à M. Alex Todd de St François Xavier recevra une récompense de $20.00.

The Liquor License Act.

The following application to transfer an Hotel License has been received and will be considered by the board of license commissioners at Winnipeg, at the Office of the Chief License Inspector, corner of Broadway & Kennedy St, at the hour of 9. P. M. on tuesday the 29th day of August A. D. 1911.

Transfer of the license of The Canadian Northern Hotel, St, Boniface from F. Savoie to George Roy.

Dated at St Boniface this 5th day of August A. D. 1911.

M. J. JOHNSTON,
Chief License Inspector.

A Vendre

BON MARCHÉ—Une paire de chevaux de travail avec harnais S'adresser à l'Ecurie de louage St. Boniface, Avenue Provencher.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

Chez Nous et Autour de Nous

—M. Geo. Roy a acheté le C. N. R. Hotel.

—On demande une servante S'adresser à l'hotel de Québec.

—A louer, une maison moderne. S'adresser à P. Brault, No. 337 rue Langevin, Saint-Boniface.

—M. et Mme J. Lecomte sont arrivés lundi d'une promenade de quelques semaines dans la province de Québec.

—Il y a eu assemblée des directeurs du Club Cartier samedi dernier. L'assemblée a été longue mais profitable.

—Nous avons en stock le vert de Paris Berger, qui est sans contredit le meilleur sur le marché. ALLAIRE & BLEAU.

—M. et Madame Emile Jean en promenade ici depuis quelques semaines sont partis la semaine dernière pour Ottawa.

—Madame J. B. Leclerc et ses deux filles sont arrivées de la province de Québec vendredi matin, enchantées de leur voyage.

—Les Prêtres du diocèse de St Boniface sont en retraite depuis lundi dernier au Collège de St Boniface, jusqu'à samedi matin.

—Depuis lundi dernier les trains passagers du C. N. R. et du Grand Tronc laissent la nouvelle Gare-Union, entrée sur la rue Main.

—A Louer—3 appartements dans une maison moderne, pour une personne ou un couple seul. S'adresser au No. 358, rue St-Jean-Baptiste.

—M. Napoléon Comeault de St-Jean-Baptiste a été nommé officier Rapporteur pour le comté de Provencher pour les prochaines elections fédérales.

—L'Exposition de Régina est un gros succès. Cette exposition fait honneur non-seulement à la ville de Régina et à la Saskatchewan, mais à tout l'Ouest Canadien.

—M. J. A. Lemieux, cousin de M. A. Lemieux de cette ville résidera sur la rue Westminster, Winnipeg. M. Lemieux vient s'établir ici comme agent de manufacture.

—M. et Mde D. Macdonald de Winnipeg, sont partis lundi matin pour une promenade dans la province de Québec. Mlle Smith, de St Paul, est retournée, aussi, lundi.

—Avant d'acheter votre corde à lieuse (Binder Twine) venez visiter notre établissement, nous avons toujours le Plymouth Brand, que nous garantissons sous tous rapports. ALLAIRE & BLEAU.

—C'est, paraît-il, la saison des détrousseurs du grand chemin. Il n'y a pas de matin où on ne rapporte des vols nocturnes à main armée. Même Saint-Boniface se mêle d'avoir ces espèces de lurons. Attention aux rues noires.

—M. Chancey Olcott jouera au Théâtre Walker la semaine prochaine. M. Olcott est un acteur connu à Winnipeg et son engagement d'une semaine sera encouragé. M. Olcott ne joue que de grands drames écrits spécialement pour lui. Les prix sont de $200 à 25c.

—M. Geo. Joyal a ouvert son atelier de barbier-coiffeur sur la rue Aulneau en arrière du bureau de poste. Il a aussi en connection avec son atelier un comptoir où l'on trouvera toutes sortes de liqueurs de tempérance, bons-bons, fruits etc. Une visite est sollicitée.

—Onze trains, amenant 9000 hommes sont arrivés ici dimanche et lundi. Depuis, d'autres convois sont arrivés, avec d'autres contingents. Tous ces hommes viennent travailler aux récoltes. On commencera de couper le blé d'ici quatre ou cinq jours. Ce sera une récolte sans égale, si la température continue d'être bonne.

—M. Félix Grégoire, de St-Jean-Baptiste, réclame d'être l'inventeur d'une voiture qui diminuera à ce point la force nécessaire à la traction des voitures que deux chevaux attelés à une voiture feront en une demie journée autant de transport que 8 paires de chevaux pendant une semaine. Des expériences qui paraissent satisfaisantes ont été faites à Winnipeg. C'est un appareil de roues roulant sur des roues; si l'invention est acceptée comme concluante, M. Grégoire devrait y faire une fortune.

—On demande une servante pour aider à la cuisine S'adresser à l'Hotel St-George, St-Boniface.

—Madame P. K. Beauchamp et mademoiselle Beauchamp sont parties lundi pour une promenade à Montréal.

M. Paul Gaspard, de cette ville, est décédé hier soir à l'Hopital de St-Boniface. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—Lundi prochain le 14 sur le terrain de l'église du Sacré-Cœur, il y aura un "Ice Cream Social" au profit de l'école, à 8 heures du soir.

—Perdu, une écharpe noire doublée en rose corail, avec frange noire, à partir de l'Hospice Taché à la gare de St-Boniface Prière de la rapporter chez Son Honneur le juge Prud'homme, coins des rues St Joseph et Notre-Dame, St-Boniface.

BILLET DU DIMANCHE

MANQUÉ !

Ce matin-là, Polycarpe, devait prendre le train pour aller voir un de ses amis.

Il se lève comme un coup de vent, les cheveux en tempête, regarde à sa montre:

"Par ventre saint Gris, dit-il, sept heures et demie!... Rien qu'une demi-heure avant de prendre mon train. Je n'ai pas de temps à perdre.

Il enfile sa culotte en un temps de 2, ouvre sa commode en tire son rasoir, sa savonnette, et vous descend en deux tours de mains quelques poils follets de sa figure sous le tranchant meurtrier de l'acier.

Le temps de se faire deux ou trois balafres respectables et ji ! Ça y est ! sa barbe était faite. (On a bien raison de dire que la vie est un combat continuel.)

Sans perdre une seconde, il s'applique deux morceaux de sparadras et réussit à guérir temporairement ses cicatrices sanglantes. On dirait que je viens de me battre, dit-il en se regardant dans la glace.

Il aurait bientôt fait du reste de sa toilette s'il n'avait pas été obligé de chercher son bouton de chemise qu'il ne trouvait pas.

—Maman ! savez-vous où est mon bouton de chemise?

—Mais tu dois le savoir, tu sais bien que je ne touche jamais à tes effets.

—Allons, allons tiens ! le voilà, Euréka ! comme aurait dit Shakespeare.

Mais si vous voulez savoir s'il a pesté pendant le temps qu'il le cherchait, vous n'avez qu'à le demander au petit serin qui s'était tu dans sa cage, pendant tout ce vacarme.

C'est égal il avait la dernière main à sa toilette en ajustant sa cravate.

—As-tu ton mouchoir ? lui crie sa mère.

—Ah ! tu seras toujours bien le même va, tiens, vite, dépêche.

Il part sans déjeuner. Bah ! je mangerai dans le train, dit-il. J'ai encore dix minutes à mon crédit, je cours une chance d'arriver à temps; qui risque rien n'a rien, filons.

Le voilà dans le petit char qui filait à petite vitesse. A l'angle d'une rue, une voiture chargée de meubles était venue se jeter en travers de la voie, ayant fait un naufrage complet.

Sans attendre que le char fût remis en circulation, il descend de voiture, et prend le train onze en courant vers la station.

Il arrive à la gare, bouscule tout le monde, se dirige à la portière pour prendre son wagon.

Oui, va te promener !...

—Où allez-vous, lui dit le préposé aux trains de passagers.

—Aux Blés d'Or !

—Trop, tard, lui dit l'agent, le train vient de partir.

—Nom d'un tuyau! dit-il en enlevant son chapeau pour s'éponger le front ruisselant de sueur, je l'ai manqué!

"Rien ne sert de courir, il faut partir à point".

BELLE-HUMEUR.

LISEZ "LE MANITOBA"

ANNONCEZ

DANS

'Le Manitoba'